

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
 Imprimerie Salut-Paul
 Avenue de Péralles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
 1 mois 1 franc 1/2
 3 mois 4 francs
 6 mois 7 francs
 1 an 12 francs

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir le prix de l'abonnement moyennant un timbre de 10 cent.
 Compte de chaque postal N^o 54.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
 Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Fribourg, canton	15 cent.	la ligne
Le Valais	15	son espace
L'Est	15	
L'Intérieur	15	
Reclames	50	

Nouvelles du jour

Recrudescence de la lutte des deux côtes de l'Oise.

Des deux côtés de l'Oise, les engagements deviennent plus vifs et prennent plus d'ampleur. Il importe de se représenter l'état des lieux. L'Oise coule du nord au sud, par La Fère et Chauny, se dirigeant vers Noyon et Compiègne. A l'est de l'Oise et parallèlement à cette rivière, la Somme descend également du nord, en passant à Saint-Quentin et à Ham; depuis Ham, elle prend son cours vers le nord-ouest, dans la direction de Péronne. L'Oise et la Somme communiquent par un canal, qui débouche dans l'Oise au sud de La Fère et dans la Somme en aval de Saint-Quentin. C'est le canal Crozat. Les Français ont franchi ce canal et cherchent à pénétrer dans la région d'une quinzaine de kilomètres qui s'étend de l'Oise à la Somme. Ils ont avancé de deux à quatre kilomètres au nord du canal, jusque dans la contrée d'Artemps-Clastres-Montescourt.

A l'est de l'Oise, le front de bataille ne s'aligne pas sur les positions que nous venons d'indiquer; il est marqué par l'Ailette, qui se jette dans l'Oise à une dizaine de kilomètres au sud du canal Crozat. De la sorte, les troupes françaises opérant à l'ouest de l'Oise sont en avance sur celles qui opèrent à l'est; aussi celles-ci font-elles de grands efforts pour atteindre les plateaux de Coucy et de Saint-Gobain, au nord de l'Ailette.

Sur le cours de l'Oise, la ville de Chauny (rive ouest) est sur Français; celle de La Fère, à 12 kilomètres en amont, est aux mains des Allemands; les Français en sont à 7 kilomètres, à Terrier. Les militaires de l'Oise et les canaux ont fourni aux Allemands la possibilité d'inonder la région.

Au nord de Soissons, on se bat des deux côtés de la route Soissons-Laon, vers Margival, à une dizaine de kilomètres du point de départ du recul allemand.

Dans le secteur britannique, entre Saint-Quentin et Arras, les troupes anglaises se sont avancées sur la route de Bapaume à Cambrai, jusqu'à Beaumont; sur celle de Péronne à Cambrai, jusqu'à Niville; et sur celle de Péronne à Saint-Quentin, jusqu'à Etreillers. Ils sont à vingt kilomètres de Cambrai et à huit kilomètres de Saint-Quentin.

parties vitales: un revers italien aurait des répercussions beaucoup plus graves qu'un revers dans les Balkans ou sur d'autres théâtres excentriques de la guerre.

La Tribuna, s'occupant du même sujet, demande que les Alliés préparent dès à présent une « réserve stratégique commune », pour la lancer rapidement, au moment opportun, sur le front italien.

Le gouvernement italien semble craindre que les événements de Russie n'aient une fâcheuse répercussion dans la péninsule. Il censure avec toujours plus de rigueur les télégrammes qui arrivent de l'étranger aux journaux; non seulement, dit le *Corriere della Sera*, les télégrammes qui reproduisent des nouvelles publiées par la presse des pays alliés; mais encore ceux qui arrivent directement de Pétrograd. Le même journal s'étonne grandement qu'on ne puisse pas même publier en Italie ce que les autorités russes permettent de publier en Russie ou de transmettre à l'étranger. « On veut maintenir de public italien », ajoute le *Corriere*, dans une béate ignorance, loin de toute préoccupation: Ce système a pour conséquence de faire courir dans le public les bruits les plus invraisemblables et les plus alarmants.

A lire la presse italienne, on a l'impression que tout va bien en Russie, comme dans le meilleur des mondes.

de l'Index sera déterminé par le *Salut-Office*, et la section des Indulgences, jusqu'à présent au *Salut-Office*, relèvera de la Sacré-Pénitencier. Benoît XV a déclaré que ces changements étaient les derniers proposés par Pie X, qui, par suite de circonstances imprévues, n'avait pu les réaliser. Le Pape a nommé au siège suburbicain de Velletri, rendu vacant par la mort du cardinal Falconio, le cardinal-vicaire de Rome, Mgr Pompili.

Adresses pontificales
 Le Saint-Père a reçu en audience privée le Général des Capucins, le R. P. Venance Dodo.

Le comité de guerre de l'Empire britannique

Londres, 20 mars.

L'opinion britannique envisage la conférence impériale, réunie actuellement à Londres, comme un événement d'une portée considérable.

Le gouvernement anglais a estimé que le moment était venu de compléter l'œuvre impériale, de faire une réalité de l'Empire britannique, de l'unir et de lui donner une constitution. Il ne s'agit pas d'une conférence impériale au sens précis du mot, mais de délibérations du cabinet de guerre, auxquelles prennent part les premiers ministres des colonies autonomes: le Canada, l'Australie, l'Afrique du Sud et Terre-Neuve. L'Inde y a une place aussi, qui est occupée par M. Chamberlain, ministre de l'Inde. N'ayant pas d'autre représentant qualifié que le ministre, c'est M. Chamberlain qui parlera en son nom. Et il est probable que ce n'est là qu'un acheminement vers une réforme radicale et vers l'accession graduelle de l'Inde aux institutions libres. Déjà, une première satisfaction lui a été accordée. Il y a quelques mois, lord Harding, en quittant le vice-royauté, a pu annoncer, dans le discours d'adieu qu'il a prononcé à Simla, l'abolition d'un dernier vestige de servitude, droit qui avait été conservé à certaines colonies d'engager des coolies dans l'Inde, droit contre lequel n'avait cessé de protester toute la partie éclairée de la population indienne.

L'Angleterre désire connaître quelle sera sa situation vis-à-vis des ses propres Dominions, quelle force elle pourra recevoir d'eux, quelles seront ses responsabilités, afin de pouvoir se lier d'une façon politique, militaire ou économique avec d'autres pays.

Quand la guerre s'annonçait inévitable, on se demandait, à Londres, avec angoisse, si les Dominions, ces Etats britanniques d'outre-mer, étaient si se rallier à la mère-patrie. Les Anglais sentaient bien qu'il n'y avait aucun moyen de les contraindre à marcher avec eux et ils sentaient aussi qu'un refus serait la désagrégation de l'Empire et peut-être la perte de l'Angleterre elle-même.

Au dix-huitième siècle, les colonies américaines s'étaient séparées de l'Angleterre à cause d'un différend bien moindre que celui qui aurait pu surgir entre les pays britanniques, en Australie et au Canada, au sujet du conflit européen. Les colonies américaines s'étaient jadis détachées parce qu'elles n'avaient pas voulu payer les impôts décrétés par un gouvernement et par un parlement au sein desquels ne siégeait aucun représentant colonial. C'était dans la justice que les gouvernements étaient quelque peu inquiets.

Les milieux impérialistes sont généralement d'avis que la conférence se réglera par l'organisation future de l'Empire, qui doit être arrêtée dans une convention réunie à Londres, après la paix. Des vues seront échangées sur ce sujet, de façon à en préparer la solution définitive. Mais la guerre absorbe à tel point les délégués à la conférence présentement réunie qu'il leur serait difficile de débattre en même temps une question politique aussi considérable.

La meilleure utilisation de toutes les ressources de l'Empire, militaires, industrielles, etc., pour la poursuite énergique de la guerre figure en tête du programme. On examinera ensuite les conditions de paix minima — avantages territoriaux — que l'Empire britannique devra obtenir avant de mettre bas les armes, de concert avec ses alliés.

M. Herwins, président du Business Committee de la Chambre des communes, développait, l'après-midi, à Westminster, un projet de résolution demandant au ministère de se consulter avec les Dominions afin de diriger contre l'ennemi une coopération avec les A.R.I.S., toute la puissance économique de l'Empire. « La guerre actuelle », disait-il, nous aurons un budget de 650 millions de livres — le montant de notre dette avant la guerre — soit une augmentation de 400 millions environ sur les sommes que le Trésor devait alors se procurer. Inutile de dire que, pour arriver à recueillir un pareil montant, nous devons mettre en œuvre non seulement des impôts directs de rendement maximum, mais encore, tous les modes d'impôts indirects, y compris les tarifs de douane. Plus nous avons besoin de l'argent de libre échange et de protection. Ces tarifs seront passés impliquément sans liberté de dé-

cision qui n'existe plus. Il faudrait se procurer du argent. La est le fait brutal. Les moyens douaniers devront être employés comme les autres: il est, disait-il, évident que nous ne pouvons frapper d'aucune taxe les importations de nos colonies. Nous aurons trop reçu des Dominions pendant la guerre. Entre elles et la mère-patrie, leurs enfants et nos propres enfants, leurs produits et nos produits, nous ne pourrions plus distinguer. C'est donc l'étranger que nous devons atteindre. Nos industriels seront là, du reste, pour nous demander protection contre l'invasion des marchandises allemandes accumulées pendant la guerre et contre toutes les entreprises auxquelles la dictature économique allemande a recours pour conquérir les marchés extérieurs. » M. Herwins préconisait la méthode qui, en 1903, a amené la promulgation de la « Free list » canadienne, adoptée ensuite par les autres Dominions.

La tendance à faire entrer les colonies dans les conseils suprêmes de la mère-patrie n'est pas nouvelle. Naturellement la guerre a accentué cette tendance. Depuis le début de la guerre, les Dominions ont eu l'altitude la plus admirable. En Belgique, les Canadiens se sont battus comme les plus vieilles troupes, et aux Dardanelles, Australiens et Néo-Zélandais sont tombés glorieusement par dizaines de milliers. Le Canada, nation de sept millions d'habitants, a déjà envoyé plus de 400,000 volontaires et se prépare encore à en envoyer des centaines de mille. Les Boers ont pris l'Afrique australe du Sud-Ouest qui menaçait l'Union Sud-Africaine, et, sous les ordres du général Smuts, ils ont complété la conquête de l'Afrique orientale allemande. La part prise par les Dominions à la guerre leur donne le droit de faire valoir leurs désirs dans le règlement final et de discuter avec le gouvernement central les conditions de paix qu'ils jugent équitables pour leurs intérêts. Il n'est pas douteux que les Colonies anglaises réclament leur part. Les possessions allemandes intéressent directement les Dominions anglais. L'Australie et la Nouvelle-Zélande réclameront probablement le premier rôle lorsqu'on réglera le sort de la Nouvelle-Guinée allemande, de Samoa et des autres îles possédées par l'Allemagne et conquises par les troupes d'Australie. L'Afrique du Sud n'a point dissimulé son désir d'étendre sa domination sur l'Est-Africain allemand. Cette question sera incontestablement d'un règlement délicat, puisque ce territoire intéressé également les possessions britanniques et les possessions belges. Les vaillantes troupes belges ont, en effet, sous le commandement du général Tombeur, joué un rôle prépondérant dans la conquête de l'Est-Africain allemand.

L'Anglais le plus enfoncé dans les idées gladiatrices doit se rendre compte à présent de la réalité des choses. Si la politique de Chamberlain avait réussi, la métropole aurait pu définir et limiter à son gré le droit de cité. Aujourd'hui, ce n'est plus possible. Les colonies ont leur voix plénière. La politique qui sera suivie à Londres sera celle qui obtiendra l'adhésion de tous les gouvernements populaires anglo-saxons.

On peut considérer comme certain que la décision sera prise d'établir un régime de tarifs préférentiels entre l'Angleterre et ses colonies. Pour ce qui est de l'union économique commune, le siège des colonies est fait: Elles le désirent de toute leur force et elles l'ont tout pour l'obtenir.

C'est de cette union économique commune que sortira, avec le temps, un gouvernement impérial vraiment représentatif de toutes les terres britanniques. Il y a vingt ans que, faisant droit à des réclamations canadiennes déjà vieilles, lord Salisbury a dénoncé des traités de commerce avec la Belgique et les Zollverträge conclus à une époque où le cabinet de Londres limitait ses colonies sans les consulter.

A la conférence impériale de 1907, M. Deakin, premier ministre australien, revendiqua pour les colonies le droit de conclure de libres traités de commerce, et sir E. Grey dut engager, avec l'Italie et l'Autriche, des négociations ayant pour but de dégager l'Australie. A la conférence impériale de 1911, la même doctrine fut affirmée. L'union économique de l'Empire n'était donc plus possible avec le libre-échange anglais et des traités de commerce à clause de la nation la plus favorisée. Une opposition d'intérêts assez menaçante apparaissait entre l'Angleterre et les Colonies réclamant une forte protection douanière. Force était à la métropole et aux Colonies de s'unir sous des tarifs préférentiels calculés en commun ou de conclure avec les pays étrangers des accords divergents. C'est dans ces conditions que le Canada s'est orienté, en 1910, vers un traité de commerce avec les Etats-Unis, dangereux au plus haut point pour l'unité future de l'Empire.

La guerre a appris au gouvernement anglais que l'intérêt politique doit primer l'intérêt commercial. Il s'est écarté peu à peu vers le régime protectionniste à tarifs préférentiels proposé par les colonies à chaque conférence impériale depuis 1902.

Le programme des prochaines délibérations impériales est vaste et complexe. C'est pourquoi les hommes d'Etat britanniques ont pensé qu'il n'était pas possible d'ajourner l'examen de ces questions. Ils ont voulu que certains problèmes

fussent résolus ou prêts à l'être avant que les événements décisifs fussent intervenus.

La politique étrangère et militaire anglaise sera déterminée à l'avenir aussi bien à Melbourne, Wellington, Capetown et Ottawa qu'à Londres.

L'Empire britannique existe et il montre en ce moment, par le concours volontaire que ses colonies autonomes ont si magnifiquement apporté à l'œuvre de la défense commune, qu'il est une très vivante réalité.

J. de G.

Au Conseil national

Berne, 23 mars.

La séance d'aujourd'hui, vendredi, a duré de 8 à 10 heures. C'est l'horaire réduit qui a imposé au Conseil national ce raccourcissement. L'énergique président, M. Buehler, eut, néanmoins, en activant les délibérations, débiter l'ordre du jour de quelques affaires importantes.

M. Saller, de Zermatt, est venu appuyer l'exposé peu réjouissant que MM. Walthier et Michel ont fait, hier soir, de la situation financière de l'industrie hôtelière. Comme M. Walthier, le grand hôtelier valaisan n'est que médiocrement satisfait des explications fournies par le conseiller fédéral Müller. Il place son espoir dans la future offre suisse du tourisme.

Après une déclaration doctrinaire de M. Adrien von Arx, qui est un libéral impénitent de la vieille école et qui a combattu la proposition de s'accorder des concessions d'hôtels que dans les cas d'une réelle urgence, l'Assemblée, par 91 voix, a adopté la motion Michel en faveur de l'industrie hôtelière. Il est douteux que, de cette motion, il sorte quelque nouvelle mesure protectrice; la motion ira dormir dans les tiroirs du Département de justice et police.

Trois projets législatifs reviennent, avec des divergences sans importance, du Conseil des Etats. Deux d'entre eux, la révision constitutionnelle sur les droits de l'indépendance et la loi sur la liquidation forcée des entreprises de transport, ne donnent pas lieu à de nouvelles observations; les commissions de rédaction en examineront le texte et, la semaine prochaine, on procédera à la votation finale.

A la fin de la séance, une véritable pluie de motions et interpellations s'est produite. M. Rothberger et quelques amis radicaux, qui apprécient l'appoint des voix des fonctionnaires, demandent que les suppléments de traitement soient adaptés au renchérissement grandissant; les socialistes veulent savoir ce qui est advenu de leur motion demandant une augmentation des secours aux familles de mobilisés; ils proposent aussi que des prescriptions fédérales viennent accélérer le remplacement du gaz par l'électricité, et ils réclament, en troisième lieu, que l'Etat fournisse aux nécessiteux le lait et le pain à bon marché. Avec toutes ces interpellations, nous aurons de nouveau, la semaine prochaine, une série de débats économiques.

Lundi, séance à 3 heures: on traitera de la pétition, écartée par le Conseil des Etats, demandant la transformation de la journée du 1^{er} août en jour férié; ensuite, on abordera la discussion en détail de la loi sur la caisse d'épargne postale.

Nous avons relaté que la commission chargée de l'examen du texte constitutionnel relatif aux droits de timbre avait fait siennes la proposition de M. Speiser, statuant que le timbre fédéral ne peut être appliqué qu'aux documents concernant les transactions commerciales. Il est vrai que M. Speiser a provoqué ce changement; mais il est juste aussi de constater que la rédaction définitive est conforme à la proposition que M. Musy avait présentée dans l'exposé qu'il a prononcé au cours du débat sur l'entrée en matière.

Dans ce discours, M. Musy a souligné immédiatement le fait que cette question de texte, en apparence seulement d'ordre rédactionnel, intéresse le fond du problème et a une portée générale. Le texte de la commission comportait, en effet, un blanc-seing, permettant à la Confédération de prélever éventuellement un droit de timbre sur toutes les transactions régies par le droit fédéral des obligations, les quittances, les baux de fermage, les donations entre vifs, etc. Il était indispensable que la formule constitutionnelle fixât d'une manière très précise, la portée de la concession faite à la Confédération. La rédaction suggérée par M. Musy et reprise par M. Speiser et la commission, approuvée en fin de compte par le Conseil, a tenu compte de cet ordre d'idées.

Au groupe socialiste

Zürich, 23 mars.

M. Hermann Greulich a donné sa démission de président du groupe socialiste du Conseil national. Ce groupe a élu président, pour le remplacer, M. Affolter (Solothurn), jusqu'ici secrétaire.

Le groupe a décidé, en outre, de déposer une interpellation sur le renchérissement, qui sera discutée, la semaine prochaine, au Conseil national.

de Jésus dans les familles

QUE

images à répandre

opagande

PRÉ-CŒUR

Morano

18, Place Saint-Nicolas, Fribourg (Suisse).

à long terme

TER

villa non meublé

à Publicitas S. A. Fribourg

St-Gall

VEAUX DESSINS

fabrique

BRETELLES

rossées à habit-

toilette

coiffeur

71

MONT

ère, Suisse)

ordre ouvert toute l'année

des voies digestives

émie, intoxications

gènes.

YSIOTHERAPIE

Annuaire.

Dir. Dr. Voitschewski

Le député nationaliste Federzoni a soulevé à la Chambre italienne la question du palais Caffarelli, propriété de l'Allemagne et siège de son ambassadeur à Rome. Rappelant que la commune de Rome avait voulu, avant 1870 déjà, revendiquer la propriété de ce palais, ce qu'elle fit plus tard encore, en 1894, il demanda qu'on fit droit à ses justes revendications. Ainsi, dit-il, cessera cette honte de voir un empereur étranger posséder un coin du Capitole et s'y représenter comme le successeur et le continuateur des empereurs romains.

Le ministre de l'Instruction publique a répondu que la question était complexe et qu'il ne pourrait la résoudre qu'après avoir demandé l'avis de ses collègues.

La crise grecque semble virtuellement résolue. Les ministres de Russie et d'Angleterre, qui, depuis le 13 décembre, séjournaient à Salamine, sur les vaisseaux de guerre des Alliés, viennent de rentrer à Athènes. M. Guillemin, ministre de France, va également reprendre possession de son hôtel avec le personnel de la légation. Le retour des ministres étrangers a été accueilli avec une vive satisfaction par le gouvernement et la population grecque. Les bons rapports entre la Grèce et les Alliés vont être rétablis.

Cinq grands journaux de Berlin, dont les opinions ne se ressemblent point, se sont concertés pour mettre à l'index le discours d'un ministre, M. Heffrich, proposé à l'Intérieur. M. Heffrich avait fait un grand exposé sur la situation économique. Les journaux en question l'ont passé sous silence dans la relation des débats parlementaires. Ce n'était point qu'ils fussent à redire au thème de l'orateur; c'est une vengeance qu'ils ont exercée, parce que, soumis au rationnement du papier, et ayant demandé qu'on leur fît leur portion, ils n'avaient pas obtenu satisfaction.

Cela a donné lieu à une interpellation au Reichstag. Tous les orateurs, depuis l'extrême droite aux socialistes, ont exprimé leur réprobation du moyen de pression employé par les cinq grands journaux de presse, dont la voracité n'a point d'égards aux besoins des autres journaux.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Dans le consistoire de Fribourg, M. Schuler a exposé une importante modification dans l'organisation des Congrégations romaines. La congrégation

NOUVELLES DE LA DERNIÈRE HEURE

Nos militaires

23 mars.

On nous écrit : Nous avons été, ici, les témoins de scènes assez émouvantes, dont les journaux d'ailleurs ont parlé, mais sur lesquelles il sera permis de donner quelques détails encore.

D'abord, les tirs contre avions. C'était, la première fois, le samedi 10 mars, vers 1 h. 1/2 de l'après-midi. Alarme. Des appareils avaient franchi notre frontière aérienne.

Après, un avion s'en était approché, sans être inquiété soudain, comme s'il faisait une halte, on vit l'oiseau foncer sur l'aérostas, puis, brusquement, s'écarter à droite, reprendre de la hauteur et, à toute vitesse, revenir vers son point de départ.

Au même instant, de la chenille s'élevait une grande colonne, suivie immédiatement d'une immense colonne de fumée noire, qui demeura assez longtemps dans le ciel, pendant que balonnets, nacelle et parachute descendaient, culbutés plus ou moins par l'enveloppe remplie du ballon carbonisé.

Le drame n'avait duré que quelques instants; mais, de la frontière, on en avait suivi toutes les péripéties, et, dans le village, de bonnes gens s'élevaient les larmes aux yeux. Ils ont descendu la chenille.

Immédiatement après, quatre avions s'élevèrent dans le ciel, passant de gauche à droite, où, régulièrement, les enveloppes des éclats des projectiles, venaient alors vers l'intérieur et disparaissaient derrière les nuages, pour revenir encore. Par deux fois, nos troupes, nos mitrailleuses en particulier, ouvrirent le feu, et puis les avions disparurent.

Deuxième des avions coincide avec celle de la dernière. De jour, de nuit, par tous les temps, la canonnade reprend, une heure durant en moyenne.

Un soir, jeudi dernier, elle fut particulièrement violente. Ce n'étaient plus les canons habituels; dans ce vacarme, leur note eût paru plutôt grêle. C'étaient de grosses pièces, dont l'ensemble, ici un peu en recul, avait comme un roulement ininterrompu, grave, et dans lequel, démentant assez bien des distances diverses, on percevait, lointains, des coups plus sourds encore. Les vagues non seulement vibraient; elles étaient violemment secouées.

La canonnade atteignit son maximum vers six heures. Involontairement, on était subjugué, songeur et incapable de faire autre chose que de suivre ce grondement grandiose et lugubre.

Et tout cela se passait dans un brouillard intense. Le soir, par contre, la bise ayant balayé le ciel, le bruit du canon s'accompagnait de coups de fusils, de coups de mitrailleuses, de coups de fusils. On voyait, parfois, surgir au-dessus de l'horizon, les autres, plus courtes; l'éclair accompagnait le départ de chaque coup.

Elle n'est pas, à ce point, à l'abri de la bise. Elle ne devait pas se passer sans incidents. Vers 9 heures, en effet, nouvelle incursion d'avions. Ils arrivaient, quatre encore, points blancs dans le ciel bleu.

quière, dans son article du 16 mars, des conséquences résultant de l'installation, à proximité de notre frontière, d'un nouveau ballon captif allemand. Mais nous sommes assez convaincus de notre devoir pour savoir ce que nous aurions à faire dans le cas où la bise pousserait cette chenille sur notre territoire.

Le retour du 130 On nous informe de bonne source que le bataillon 130 de landwehr rentrera de la frontière à Fribourg lundi, 26 mars. Il arrivera en gare vers 3 heures après midi.

La réquisition des pommes de terre La Feuille officielle publie l'arrêté que voici : La population est invitée à restreindre, dans la mesure du possible, la consommation des pommes de terre.

Les conseils communaux feront une enquête auprès des propriétaires de la commune afin de connaître le stock de pommes de terre dont ils disposent. De ce stock, il sera laissé à chaque propriétaire la quantité nécessaire, soit pour la culture prochaine, soit pour l'alimentation de la famille, calculée sur la base du strict minimum.

Cette réquisition s'opérera les 26 et 27 mars. La vente des pommes de terre est prohibée. Les autorités communales sont rendues responsables de l'exécution de cet arrêté.

Football C'est donc demain, dimanche, qu'aura lieu, au Parc du F. C. Stella de notre ville, le grand match annoncé entre les intermédiaires anglais de Châteaufort et Stella. Il n'est plus question que de cet événement dans les milieux sportifs de Fribourg.

Le professeur Friedl, de la Villa Saint-Jean, a simultanément accepté de fonctionner comme arbitre pour cette importante rencontre. Il donnera le coup d'envoi à 8 heures précises.

En raison du but charitable du match, qui se donne, ainsi que nous l'avons déjà dit, en faveur des soldats fribourgeois nécessiteux, et aussi à cause des grands frais occasionnés, le F. C. Stella se voit dans la nécessité d'augmenter le prix d'entrée, qui sont fixés comme suit : Messieurs : 80 centimes; dames, enfants, collégiens et membres du F. C. Stella : 60 centimes; places assises : 60 centimes en plus.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG Chœur mixte de Saint-Nicolas. — Ce soir, samedi, à 8 1/2 h., répétition pour les sopranos et les altos, au local. « Cecilia », chœur mixte de Saint-Jean. — Demain, dimanche, à 10 1/2 h. du matin, répétition avec orchestre. « Mutuelle ». — Répétition, au local.

Services religieux de Fribourg 25 mars DIMANCHE DE LA PASSION Saint-Nicolas : 5 1/2 h., 8 h., 6 1/2 h. et 7 h. messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, sermon. — 9 h., messe paroissiale, sermon. — 10 h., office capitulaire. — 11 1/2 h., messe basse, sermon. — 1 1/2 h., vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, prières du carême, bénédiction. — 6 1/2 h., chapelet. — 8 h., conférence apologetique, quête pour les orgues, bénédiction du Très Saint Sacrement.

Saint-Jean : 6 1/2 h., messe basse, communion. — 8 h., messe des enfants avec instruction et chants. — 9 h., grand-messe, sermon. — 1 1/2 h., vêpres, catéchisme, prières du carême et bénédiction. — 6 1/2 h., chapelet. Saint-Maurice : 6 1/2 h., messe basse. — 8 1/2 h., messe chantée, sermon allemand. — 9 1/2 h., catéchisme français. — 10 h., messe basse, chants des enfants, sermon français. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 1/2 h., vêpres, procession et bénédiction. — 2 1/2 h., réunion de la Congrégation des Enfants de Marie. — 7 1/2 h., chapelet. — 8 h., sermon français et bénédiction. Collège : 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., messes basses. — 9 1/2 h., messe des enfants, instruction. — 10 h., office paroissial, sermon. — 7 1/2 h., fête principale de la Congrégation de la Bonne Mort; allocation par S. Grandeur Monseigneur Collard, évêque de Lausanne et Genève; prières d'usage de la confrérie et bénédiction du Très Saint Sacrement. Notre-Dame : 6 h., messe basse. — 8 1/2 h., messe chantée, sermon allemand. — 10 h., messe des enfants allemands avec chants, catéchisme, réunion des membres de la Congrégation mariale, allocation, bénédiction. — 2 h., vêpres, chapelet. RR. PP. Cordeliers : 6 h., 6 1/2 h., 7 h., 7 1/2 h., 8 h., messes basses. — 9 h., grand-messe. — 10 1/2 h., service académique, messe basse. (La quête sera faite pour le chauffage de l'église). — 2 1/2 h., vêpres et bénédiction. RR. PP. Capucins : 5 1/2 h., 6 1/2 h., 8 1/2 h., messes basses. — 10 h., messe basse avec allocation. — 4 h. du soir, assemblée des Sœurs Tertiaires de langue française avec absolution générale. Chapelle de Sainte-Ursule : 11 h., messe militaire pour les internés français et belges. Le côté gauche de la chapelle est réservé aux familles des internés.

Entre Arras et l'Aisne

Commentaire français Paris, 24 mars. (Havas). — Les Allemands, au cours des dernières vingt-quatre heures, ont tenté de vives réactions dans la zone reconquise par les Alliés.

Leur contre-attaque ont porté sur plusieurs points du secteur anglais, entre Cambrai et Péronne, mais sans pouvoir entamer les lignes. Sur le front français, les combats acharnés se sont déroulés, entre Saint-Quentin et la Fère, au nord de Saint-Simon et le long de la Somme.

Un instant renoués, nos troupes ont rétabli aussitôt leurs positions et les ont portées même jusqu'à Grand-Seraucourt, à 8 km. au sud de Saint-Quentin.

Pour enrayer notre avancée menaçante dans cette région, les Allemands ont eu recours à des obstacles naturels. Ils ont inondé la campagne autour de La Fère, qui se trouve lui-même noyé.

On confirme que c'est devant Soissons que Tennent a porté hier son principal effort. Ses attaques successives, menées par des effectifs considérables, ont été brisées par nos feux, qui ont causé aux assaillants de très lourdes pertes.

Partout, donc, nos positions ont été maintenues. Les efforts de l'adversaire, pour retarder notre marche victorieuse, ne nous ont pas empêchés de réaliser de nouveaux progrès, particulièrement sur le front français, car la zone anglaise ne signale aujourd'hui, en dehors d'engagements de patrouilles, qu'une légère avancée entre Arras et Cambrai.

En effet, nos soldats ont passé à l'offensive entre la Somme et l'Oise, et dans un brillant élan, ont refoulé l'ennemi sur un large front et une profondeur de 2 à 4 km. au nord-est de canal de Saint-Quentin.

Puis au sud, des détachements ont réussi à occuper les hauteurs qui commandent la vallée de l'Oise, immédiatement en face de La Fère. Plus au sud encore, le passage de l'Ailette par nos troupes continue à s'effectuer en forces.

Enfin, à l'extrémité de l'aile droite, nous progressons toujours au nord de Soissons, où nous sommes maintenant aux abords de Margival.

Au total, journée favorable, puisqu'elle a été marquée par une nouvelle progression de notre côté et un échec complet des tentatives de l'ennemi pour reprendre le terrain livré.

Maintenant, quel est le sens des réactions adverses ? Se trouve-t-on en contact avec la ligne de repli allemande, dite ligne de Hindenburg, ou, au contraire, les contre-attaques allemandes sont-elles simplement le fait d'arrière-gardes énergiques chargées de retarder la poursuite pour faciliter le regroupement de l'armée en retraite ?

La révolution en Russie

Encore un amiral tué Helmingfors, 24 mars. Le Dagens Press annonce que l'amiral Viren, connu par son rôle dans la guerre russo-japonaise, a été tué par les insurgés lorsque le député Peppelaief vint demander la reddition de la forteresse de Cronstadt.

La population Londres, 24 mars. On mande de Pétrograd au Times qu'une manifestation de la population a eu lieu mardi. Un cortège portant des écriteaux : Mort aux prisonniers ! Mort aux tyrans ! s'est rendu devant le palais du Parlement, réclamant la tête de Tsarine et des anciens ministres.

Le grand-duc Cyrille Londres, 24 mars. Le grand-duc Cyrille, cousin du tsar, a déposé son titre et porté le nom d'amiral Romanof.

Une interview de M. Kerensky Milan, 24 mars. De Londres au Corriere della Sera : Le correspondant du Daily Chronicle à Pétrograd a pu s'entretenir avec le ministre ouvrier paysan Kerensky. Celui-ci a fait des déclarations importantes au sujet de la politique étrangère.

A la Chambre italienne Rome, 24 mars. Hier, à la Chambre italienne, M. Turati, socialiste, a fait l'éloge des révolutionnaires russes, et a envoyé des félicitations aux auteurs du coup d'Etat. Il a ajouté que la révolution russe pouvait être utile aussi bien à la cause de la guerre qu'à celle de la paix.

Etats-Unis et Allemagne Un meeting pour la guerre à New-York New-York, 24 mars. (Reuter). — Le sénateur Root a présidé, jeudi soir, un meeting monstre, à Madison Square Garden, organisé sous les auspices de 40 sociétés patriotiques.

Le meeting était convoqué afin d'appuyer M. Wilson et d'émettre en même temps le vœu que les Etats-Unis n'attendent pas plus longtemps pour entrer en guerre.

M. Root a déclaré que l'heure est arrivée où le pays doit agir, en faisant abstraction de toutes les luttes de partis.

Si les Alliés ne sont pas victorieux, dit-il, aucune paix, ni aucune sécurité ne seront désormais possibles pour les libres démocrates.

Tout Américain de cœur doit ressentir une grande joie de ce que, en entrant en guerre pour apporter notre contribution à une victoire si importante pour nous, nous combattrons à côté de la démocratie américaine, tout comme celle des démocrates de la Grande Bretagne, de la France, de l'Italie et aussi, maintenant, grâce à Dieu, de la grande démocratie russe.

La foule a accueilli le discours de M. Root avec des acclamations enthousiastes et en agitant des milliers de drapeaux. M. Hibben, recteur de l'université de Princeton, a fait cette déclaration qu'elle peu humoristique : « Je suis ici comme pacifiste. Je crois à la paix à tout prix; mais le prix actuel de cette paix est la guerre. Sachons voir où sont nos ennemis. Nous avons été bien longtemps à les découvrir; mais, au moins, nous les connaissons maintenant. »

Les vivres en Allemagne

Berlin, 24 mars. La ration de pain sera diminuée d'un quart depuis le 15 avril. La ration hebdomadaire de viande sera augmentée de 250 grammes. La ration de pommes de terre sera portée de 3 à 5 livres par semaine.

SUISSE

Volation fédérale Berne, 24 mars. Le Conseil fédéral a fixé au 13 mai la volation populaire sur le projet de révision constitutionnelle introduisant le droit de timbre.

Pas d'heure d'été Berne, 24 mars. Sur la proposition du département de l'Intérieur, le Conseil fédéral a renoncé à l'introduction de l'heure d'été.

Pour les chômeurs nécessiteux Berne, 24 mars. V. — Le Conseil fédéral a décidé la constitution d'un fonds de chômage et de secours aux nécessiteux. Ce fonds sera alimenté par un prélèvement de 3 millions sur le produit de l'impôt sur les bénéfices de guerre pour 1915 et par le produit d'une surtaxe de 20 % sur le taux de cet impôt pour les années 1917 et suivantes.

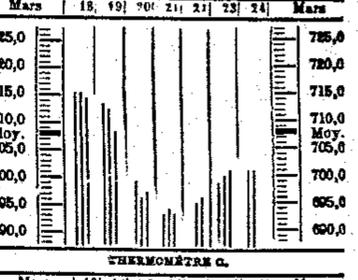
Marché de Fribourg

Prix du marché du samedi 24 mars : Caux, 3 pour 60 centimes. Pommes de terre, les 5 litres, 85 cent. Choux, la pièce, 25-30 cent. Choux-fleurs, la pièce, 30-60 cent. Carottes, les 2 litres, 30-40 cent. Poireau, la botte, 10-15 cent. Epinards, la portion, 20-25 cent. Oignons, le paquet, 30-40 cent. Raves, le paquet, 15-25 cent. Salafis (Scorsomères), la botte, 30-70 cent. Choucroute, l'assiette, 20-25 cent. Carottes rouges, l'assiette, 15-25 cent. Rutabaga, la pièce, 15-40 cent. Choux de Bruxelles, les 2 litres, 60-70 cent. Doucette, l'assiette, 15-25 cent. Pommes, les 5 litres, 1 fr. à 1 fr. 20. Citrons, la pièce, 5 cent. Oranges, 2 pour 15 cent. Noix, le litre, 30 cent. Groseilles, le quartier, 1 fr. 30 à 1 fr. 50.

Calendrier

DIMANCHE 25 MARS Dimanche de la Passion Avec l'Eglise, commençons aujourd'hui à méditer les souffrances de notre Rédempteur. Tout en ce jour nous les rappelle. Un mot les explique : l'amour que le Fils de Dieu a eu pour nous. LUNDI 26 MARS ANNONCIATION DE LA SAINTE VIERGE Fête renvoyée du 25) Jéne Dans le mystère de ce jour, nous saluons l'aurore de notre délivrance. Par Marie, l'enfer est vaincu.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE



TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale Zurich, 24 mars, midi. Brumeux à variable. La bise va persister. Froid.

Une tasse d'OVOMALINE est le meilleur des déjeuners. Stimule, fortifie et reconstruit.

Vacances de Pâques Bains et Grand Hôtel des Salines BEX-LES-BAINS Réouverture le 1er avril Charmant séjour de printemps 1er ordre. — Situation splendide. — Vaste parc Chapelle catholique Bains salins, carbo-gazéux, hydrothérapie. CURE DE NACHEIM FUMEE LES CIGARES FROSSARD PRO PATRIA 35c Le paquet de 10 Cigares EN VENTE PARTOUT 35c

LESENER'S Ecole LEMANIA Préparation, rapide, approfondie, BACCALAURÉATS STABILITÉ.

Le groupe de soldats aux avant-postes nous écrit : Votre correspondant de Forstburg, s'a-

Pharmacie d'office
 « DEMANDEZ 25 MARCS »
 et service de nuit par le dimanche
 de 6 heures à 10 heures du soir.
 Téléphone 121. Pharmacie
 1420
 Pharmacie SCHMIDT,
 Grand'Rue.

On cherche à placer un
 jeune homme comme
apprenti menuisier
 dans un atelier de la ville où il
 serait nourri et logé.
 Offres sous P 1531 F à Publi-
 cités S. A., Fribourg.

ON DEMANDE
 dans une bonne petite
 famille, à Saint-Gall, une
jeune fille
 sachant faire la cuisine
 et les travaux du ménage.
 Bons gages, entrée la
 plus tôt possible.
 Offres avec photo et
 certificats à Case postale
 226, Saint-Gall.

Cocher-charretier
 avec 1^{er} certificat, est demandé
 chez M. Frés-Kleber,
 vétérinaire, Vevry. 1638

CUISINIÈRE
 On demande, pour une bon-
 ne famille de Neuchâtel, une cui-
 sinière propre et soignée, munie
 de bonnes références. Bon sa-
 laire. — Entrée immédiate ou à
 convenir. 1640
 Adr. les offres sous P 1602 N à
 Publicités S. A., Neuchâtel.

Bonne à tout faire
 sachant faire la cuisine, est dé-
 mandée, pour le soir, pour
 ménage soigné. Bons gages.
 S'adr. à M. Selver, Chatel
 des Bergères, Lausanne.

Jeune garçon
 de 16 ans, demande place
 pour le commencement de mai,
 comme aide d'un campagnon
 dans un magasin où il aurait
 l'occasion d'apprendre le français.
 S'adresser à la Case cen-
 trale de Berne, Thüben-
 strasse, 6. 1631

Atelier de mécanique
 à la maison, produisant bon ouvrage
demande capitaux

pour donner extension. Bénéfices
 garantis. Part aux bénéficiaires.
 Bailleur de fonds pourrait avoir
 emploi actif dans la ma-
 son, pour comptabilité ou autre
 partie.
 S'adresser par écrit, sous
 chiffres P 1541 F à Publicités
 S. A., Fribourg. 1628

A LOUER
 appartements et grande salle pour
 sociétés. P 1547 F 1630
 S'adr. : rue du Temple, 18.

Fromages
 en colis postaux de 5, 10 et 15 kg.
 Le kg.
 Emmenthal, vieux, fr. fr. 3.10
 Gruyère, 3.10
 Tilsit, tout gras, 2.90
 mi-gras, 2.40
 quasi-gras, 2.10
 Th. Fuchs, fromages en gros,
 Thalwil (Zürich).

A LOUER
 pour tout de suite, une sarrée
 (maison d'habitation), convenant
 pour commerçant ou rentier avec
 beau jardin, verger et Assots.
 S'adresser à Arthur Cor-
 mairon, à Mémères.

TRANSPORTS FUNÈBRES
 A destination de tout pays. Téléph. 121
Anselme MURITH, Genève
CERCUEILS
 de tous genres, tarif très modéré
 Couronnes, articles funéraires, etc.
 Dépôts pour le canton de Fribourg :
 Fribourg-Ville, M. Fernand BLOBLINGER,
 magasin et dépôt, rue de l'Université, 6.
BULLE, M. Emile JUDET, relieur ;
 Châtel-Salins-Denis, M. Emile Schärer.
 Romont, M. Chs Clément, ébéniste.
 Estavayer-le-Lac, MM. Districh frères, ébénistes.

Technicum cantonal
BIENNE
 Ecoles spéciales de mécanique technique, électro-technique
 et architecture, mécanique pratique, horlogerie, arts indus-
 triels, gravure et ciselerie, électro-monteurs, postes et chemins
 de fer. — Cours pour maîtres de dessin.
 Examen d'admission pour le semestre d'été 1917 : Lundi
 30 avril. — Inscriptions à la Direction du Technicum. — Pro-
 grammes et formulaires d'inscription contre port payé.

MONTRES-BRACELETS INNOVATION
 Vente directe du fabricant
 aux particuliers.
 5 ans de garantie. — 12 mois de crédit.
 8 jours à l'essai.
 Réparations, Réglages.
 Pour de nouvelles montres et bracelets en or, argent, platine, acier, nickel, etc.
 Mouvements à ancre, levées visi-
 bles en rubis, double plateau,
 spirale Breguet et balancier coupé
 compensateur, 15 rubis.
BRACELETS CUIR
 No. 328. Montre acier.
 Acompté, fr. 35.—
 A terme, fr. 36.—
 No. 329. Montre argent.
 Acompté, fr. 40.—
 A terme, fr. 41.—
 No. 330. Montre or.
 Acompté, fr. 45.—
 A terme, fr. 46.—
 No. 331. Montre or.
 Acompté, fr. 50.—
 A terme, fr. 51.—
 No. 332. Montre or.
 Acompté, fr. 55.—
 A terme, fr. 56.—
 No. 333. Montre or.
 Acompté, fr. 60.—
 A terme, fr. 61.—
 No. 334. Montre or.
 Acompté, fr. 65.—
 A terme, fr. 66.—
 No. 335. Montre or.
 Acompté, fr. 70.—
 A terme, fr. 71.—
 No. 336. Montre or.
 Acompté, fr. 75.—
 A terme, fr. 76.—
 No. 337. Montre or.
 Acompté, fr. 80.—
 A terme, fr. 81.—
 No. 338. Montre or.
 Acompté, fr. 85.—
 A terme, fr. 86.—
 No. 339. Montre or.
 Acompté, fr. 90.—
 A terme, fr. 91.—
 No. 340. Montre or.
 Acompté, fr. 95.—
 A terme, fr. 96.—
 No. 341. Montre or.
 Acompté, fr. 100.—
 A terme, fr. 101.—
 No. 342. Montre or.
 Acompté, fr. 105.—
 A terme, fr. 106.—
 No. 343. Montre or.
 Acompté, fr. 110.—
 A terme, fr. 111.—
 No. 344. Montre or.
 Acompté, fr. 115.—
 A terme, fr. 116.—
 No. 345. Montre or.
 Acompté, fr. 120.—
 A terme, fr. 121.—
 No. 346. Montre or.
 Acompté, fr. 125.—
 A terme, fr. 126.—
 No. 347. Montre or.
 Acompté, fr. 130.—
 A terme, fr. 131.—
 No. 348. Montre or.
 Acompté, fr. 135.—
 A terme, fr. 136.—
 No. 349. Montre or.
 Acompté, fr. 140.—
 A terme, fr. 141.—
 No. 350. Montre or.
 Acompté, fr. 145.—
 A terme, fr. 146.—
 No. 351. Montre or.
 Acompté, fr. 150.—
 A terme, fr. 151.—
 No. 352. Montre or.
 Acompté, fr. 155.—
 A terme, fr. 156.—
 No. 353. Montre or.
 Acompté, fr. 160.—
 A terme, fr. 161.—
 No. 354. Montre or.
 Acompté, fr. 165.—
 A terme, fr. 166.—
 No. 355. Montre or.
 Acompté, fr. 170.—
 A terme, fr. 171.—
 No. 356. Montre or.
 Acompté, fr. 175.—
 A terme, fr. 176.—
 No. 357. Montre or.
 Acompté, fr. 180.—
 A terme, fr. 181.—
 No. 358. Montre or.
 Acompté, fr. 185.—
 A terme, fr. 186.—
 No. 359. Montre or.
 Acompté, fr. 190.—
 A terme, fr. 191.—
 No. 360. Montre or.
 Acompté, fr. 195.—
 A terme, fr. 196.—
 No. 361. Montre or.
 Acompté, fr. 200.—
 A terme, fr. 201.—
 No. 362. Montre or.
 Acompté, fr. 205.—
 A terme, fr. 206.—
 No. 363. Montre or.
 Acompté, fr. 210.—
 A terme, fr. 211.—
 No. 364. Montre or.
 Acompté, fr. 215.—
 A terme, fr. 216.—
 No. 365. Montre or.
 Acompté, fr. 220.—
 A terme, fr. 221.—
 No. 366. Montre or.
 Acompté, fr. 225.—
 A terme, fr. 226.—
 No. 367. Montre or.
 Acompté, fr. 230.—
 A terme, fr. 231.—
 No. 368. Montre or.
 Acompté, fr. 235.—
 A terme, fr. 236.—
 No. 369. Montre or.
 Acompté, fr. 240.—
 A terme, fr. 241.—
 No. 370. Montre or.
 Acompté, fr. 245.—
 A terme, fr. 246.—
 No. 371. Montre or.
 Acompté, fr. 250.—
 A terme, fr. 251.—
 No. 372. Montre or.
 Acompté, fr. 255.—
 A terme, fr. 256.—
 No. 373. Montre or.
 Acompté, fr. 260.—
 A terme, fr. 261.—
 No. 374. Montre or.
 Acompté, fr. 265.—
 A terme, fr. 266.—
 No. 375. Montre or.
 Acompté, fr. 270.—
 A terme, fr. 271.—
 No. 376. Montre or.
 Acompté, fr. 275.—
 A terme, fr. 276.—
 No. 377. Montre or.
 Acompté, fr. 280.—
 A terme, fr. 281.—
 No. 378. Montre or.
 Acompté, fr. 285.—
 A terme, fr. 286.—
 No. 379. Montre or.
 Acompté, fr. 290.—
 A terme, fr. 291.—
 No. 380. Montre or.
 Acompté, fr. 295.—
 A terme, fr. 296.—
 No. 381. Montre or.
 Acompté, fr. 300.—
 A terme, fr. 301.—
 No. 382. Montre or.
 Acompté, fr. 305.—
 A terme, fr. 306.—
 No. 383. Montre or.
 Acompté, fr. 310.—
 A terme, fr. 311.—
 No. 384. Montre or.
 Acompté, fr. 315.—
 A terme, fr. 316.—
 No. 385. Montre or.
 Acompté, fr. 320.—
 A terme, fr. 321.—
 No. 386. Montre or.
 Acompté, fr. 325.—
 A terme, fr. 326.—
 No. 387. Montre or.
 Acompté, fr. 330.—
 A terme, fr. 331.—
 No. 388. Montre or.
 Acompté, fr. 335.—
 A terme, fr. 336.—
 No. 389. Montre or.
 Acompté, fr. 340.—
 A terme, fr. 341.—
 No. 390. Montre or.
 Acompté, fr. 345.—
 A terme, fr. 346.—
 No. 391. Montre or.
 Acompté, fr. 350.—
 A terme, fr. 351.—
 No. 392. Montre or.
 Acompté, fr. 355.—
 A terme, fr. 356.—
 No. 393. Montre or.
 Acompté, fr. 360.—
 A terme, fr. 361.—
 No. 394. Montre or.
 Acompté, fr. 365.—
 A terme, fr. 366.—
 No. 395. Montre or.
 Acompté, fr. 370.—
 A terme, fr. 371.—
 No. 396. Montre or.
 Acompté, fr. 375.—
 A terme, fr. 376.—
 No. 397. Montre or.
 Acompté, fr. 380.—
 A terme, fr. 381.—
 No. 398. Montre or.
 Acompté, fr. 385.—
 A terme, fr. 386.—
 No. 399. Montre or.
 Acompté, fr. 390.—
 A terme, fr. 391.—
 No. 400. Montre or.
 Acompté, fr. 395.—
 A terme, fr. 396.—
 No. 401. Montre or.
 Acompté, fr. 400.—
 A terme, fr. 401.—
 No. 402. Montre or.
 Acompté, fr. 405.—
 A terme, fr. 406.—
 No. 403. Montre or.
 Acompté, fr. 410.—
 A terme, fr. 411.—
 No. 404. Montre or.
 Acompté, fr. 415.—
 A terme, fr. 416.—
 No. 405. Montre or.
 Acompté, fr. 420.—
 A terme, fr. 421.—
 No. 406. Montre or.
 Acompté, fr. 425.—
 A terme, fr. 426.—
 No. 407. Montre or.
 Acompté, fr. 430.—
 A terme, fr. 431.—
 No. 408. Montre or.
 Acompté, fr. 435.—
 A terme, fr. 436.—
 No. 409. Montre or.
 Acompté, fr. 440.—
 A terme, fr. 441.—
 No. 410. Montre or.
 Acompté, fr. 445.—
 A terme, fr. 446.—
 No. 411. Montre or.
 Acompté, fr. 450.—
 A terme, fr. 451.—
 No. 412. Montre or.
 Acompté, fr. 455.—
 A terme, fr. 456.—
 No. 413. Montre or.
 Acompté, fr. 460.—
 A terme, fr. 461.—
 No. 414. Montre or.
 Acompté, fr. 465.—
 A terme, fr. 466.—
 No. 415. Montre or.
 Acompté, fr. 470.—
 A terme, fr. 471.—
 No. 416. Montre or.
 Acompté, fr. 475.—
 A terme, fr. 476.—
 No. 417. Montre or.
 Acompté, fr. 480.—
 A terme, fr. 481.—
 No. 418. Montre or.
 Acompté, fr. 485.—
 A terme, fr. 486.—
 No. 419. Montre or.
 Acompté, fr. 490.—
 A terme, fr. 491.—
 No. 420. Montre or.
 Acompté, fr. 495.—
 A terme, fr. 496.—
 No. 421. Montre or.
 Acompté, fr. 500.—
 A terme, fr. 501.—
 No. 422. Montre or.
 Acompté, fr. 505.—
 A terme, fr. 506.—
 No. 423. Montre or.
 Acompté, fr. 510.—
 A terme, fr. 511.—
 No. 424. Montre or.
 Acompté, fr. 515.—
 A terme, fr. 516.—
 No. 425. Montre or.
 Acompté, fr. 520.—
 A terme, fr. 521.—
 No. 426. Montre or.
 Acompté, fr. 525.—
 A terme, fr. 526.—
 No. 427. Montre or.
 Acompté, fr. 530.—
 A terme, fr. 531.—
 No. 428. Montre or.
 Acompté, fr. 535.—
 A terme, fr. 536.—
 No. 429. Montre or.
 Acompté, fr. 540.—
 A terme, fr. 541.—
 No. 430. Montre or.
 Acompté, fr. 545.—
 A terme, fr. 546.—
 No. 431. Montre or.
 Acompté, fr. 550.—
 A terme, fr. 551.—
 No. 432. Montre or.
 Acompté, fr. 555.—
 A terme, fr. 556.—
 No. 433. Montre or.
 Acompté, fr. 560.—
 A terme, fr. 561.—
 No. 434. Montre or.
 Acompté, fr. 565.—
 A terme, fr. 566.—
 No. 435. Montre or.
 Acompté, fr. 570.—
 A terme, fr. 571.—
 No. 436. Montre or.
 Acompté, fr. 575.—
 A terme, fr. 576.—
 No. 437. Montre or.
 Acompté, fr. 580.—
 A terme, fr. 581.—
 No. 438. Montre or.
 Acompté, fr. 585.—
 A terme, fr. 586.—
 No. 439. Montre or.
 Acompté, fr. 590.—
 A terme, fr. 591.—
 No. 440. Montre or.
 Acompté, fr. 595.—
 A terme, fr. 596.—
 No. 441. Montre or.
 Acompté, fr. 600.—
 A terme, fr. 601.—
 No. 442. Montre or.
 Acompté, fr. 605.—
 A terme, fr. 606.—
 No. 443. Montre or.
 Acompté, fr. 610.—
 A terme, fr. 611.—
 No. 444. Montre or.
 Acompté, fr. 615.—
 A terme, fr. 616.—
 No. 445. Montre or.
 Acompté, fr. 620.—
 A terme, fr. 621.—
 No. 446. Montre or.
 Acompté, fr. 625.—
 A terme, fr. 626.—
 No. 447. Montre or.
 Acompté, fr. 630.—
 A terme, fr. 631.—
 No. 448. Montre or.
 Acompté, fr. 635.—
 A terme, fr. 636.—
 No. 449. Montre or.
 Acompté, fr. 640.—
 A terme, fr. 641.—
 No. 450. Montre or.
 Acompté, fr. 645.—
 A terme, fr. 646.—
 No. 451. Montre or.
 Acompté, fr. 650.—
 A terme, fr. 651.—
 No. 452. Montre or.
 Acompté, fr. 655.—
 A terme, fr. 656.—
 No. 453. Montre or.
 Acompté, fr. 660.—
 A terme, fr. 661.—
 No. 454. Montre or.
 Acompté, fr. 665.—
 A terme, fr. 666.—
 No. 455. Montre or.
 Acompté, fr. 670.—
 A terme, fr. 671.—
 No. 456. Montre or.
 Acompté, fr. 675.—
 A terme, fr. 676.—
 No. 457. Montre or.
 Acompté, fr. 680.—
 A terme, fr. 681.—
 No. 458. Montre or.
 Acompté, fr. 685.—
 A terme, fr. 686.—
 No. 459. Montre or.
 Acompté, fr. 690.—
 A terme, fr. 691.—
 No. 460. Montre or.
 Acompté, fr. 695.—
 A terme, fr. 696.—
 No. 461. Montre or.
 Acompté, fr. 700.—
 A terme, fr. 701.—
 No. 462. Montre or.
 Acompté, fr. 705.—
 A terme, fr. 706.—
 No. 463. Montre or.
 Acompté, fr. 710.—
 A terme, fr. 711.—
 No. 464. Montre or.
 Acompté, fr. 715.—
 A terme, fr. 716.—
 No. 465. Montre or.
 Acompté, fr. 720.—
 A terme, fr. 721.—
 No. 466. Montre or.
 Acompté, fr. 725.—
 A terme, fr. 726.—
 No. 467. Montre or.
 Acompté, fr. 730.—
 A terme, fr. 731.—
 No. 468. Montre or.
 Acompté, fr. 735.—
 A terme, fr. 736.—
 No. 469. Montre or.
 Acompté, fr. 740.—
 A terme, fr. 741.—
 No. 470. Montre or.
 Acompté, fr. 745.—
 A terme, fr. 746.—
 No. 471. Montre or.
 Acompté, fr. 750.—
 A terme, fr. 751.—
 No. 472. Montre or.
 Acompté, fr. 755.—
 A terme, fr. 756.—
 No. 473. Montre or.
 Acompté, fr. 760.—
 A terme, fr. 761.—
 No. 474. Montre or.
 Acompté, fr. 765.—
 A terme, fr. 766.—
 No. 475. Montre or.
 Acompté, fr. 770.—
 A terme, fr. 771.—
 No. 476. Montre or.
 Acompté, fr. 775.—
 A terme, fr. 776.—
 No. 477. Montre or.
 Acompté, fr. 780.—
 A terme, fr. 781.—
 No. 478. Montre or.
 Acompté, fr. 785.—
 A terme, fr. 786.—
 No. 479. Montre or.
 Acompté, fr. 790.—
 A terme, fr. 791.—
 No. 480. Montre or.
 Acompté, fr. 795.—
 A terme, fr. 796.—
 No. 481. Montre or.
 Acompté, fr. 800.—
 A terme, fr. 801.—
 No. 482. Montre or.
 Acompté, fr. 805.—
 A terme, fr. 806.—
 No. 483. Montre or.
 Acompté, fr. 810.—
 A terme, fr. 811.—
 No. 484. Montre or.
 Acompté, fr. 815.—
 A terme, fr. 816.—
 No. 485. Montre or.
 Acompté, fr. 820.—
 A terme, fr. 821.—
 No. 486. Montre or.
 Acompté, fr. 825.—
 A terme, fr. 826.—
 No. 487. Montre or.
 Acompté, fr. 830.—
 A terme, fr. 831.—
 No. 488. Montre or.
 Acompté, fr. 835.—
 A terme, fr. 836.—
 No. 489. Montre or.
 Acompté, fr. 840.—
 A terme, fr. 841.—
 No. 490. Montre or.
 Acompté, fr. 845.—
 A terme, fr. 846.—
 No. 491. Montre or.
 Acompté, fr. 850.—
 A terme, fr. 851.—
 No. 492. Montre or.
 Acompté, fr. 855.—
 A terme, fr. 856.—
 No. 493. Montre or.
 Acompté, fr. 860.—
 A terme, fr. 861.—
 No. 494. Montre or.
 Acompté, fr. 865.—
 A terme, fr. 866.—
 No. 495. Montre or.
 Acompté, fr. 870.—
 A terme, fr. 871.—
 No. 496. Montre or.
 Acompté, fr. 875.—
 A terme, fr. 876.—
 No. 497. Montre or.
 Acompté, fr. 880.—
 A terme, fr. 881.—
 No. 498. Montre or.
 Acompté, fr. 885.—
 A terme, fr. 886.—
 No. 499. Montre or.
 Acompté, fr. 890.—
 A terme, fr. 891.—
 No. 500. Montre or.
 Acompté, fr. 895.—
 A terme, fr. 896.—
 No. 501. Montre or.
 Acompté, fr. 900.—
 A terme, fr. 901.—
 No. 502. Montre or.
 Acompté, fr. 905.—
 A terme, fr. 906.—
 No. 503. Montre or.
 Acompté, fr. 910.—
 A terme, fr. 911.—
 No. 504. Montre or.
 Acompté, fr. 915.—
 A terme, fr. 916.—
 No. 505. Montre or.
 Acompté, fr. 920.—
 A terme, fr. 921.—
 No. 506. Montre or.
 Acompté, fr. 925.—
 A terme, fr. 926.—
 No. 507. Montre or.
 Acompté, fr. 930.—
 A terme, fr. 931.—
 No. 508. Montre or.
 Acompté, fr. 935.—
 A terme, fr. 936.—
 No. 509. Montre or.
 Acompté, fr. 940.—
 A terme, fr. 941.—
 No. 510. Montre or.
 Acompté, fr. 945.—
 A terme, fr. 946.—
 No. 511. Montre or.
 Acompté, fr. 950.—
 A terme, fr. 951.—
 No. 512. Montre or.
 Acompté, fr. 955.—
 A terme, fr. 956.—
 No. 513. Montre or.
 Acompté, fr. 960.—
 A terme, fr. 961.—
 No. 514. Montre or.
 Acompté, fr. 965.—
 A terme, fr. 966.—
 No. 515. Montre or.
 Acompté, fr. 970.—
 A terme, fr. 971.—
 No. 516. Montre or.
 Acompté, fr. 975.—
 A terme, fr. 976.—
 No. 517. Montre or.
 Acompté, fr. 980.—
 A terme, fr. 981.—
 No. 518. Montre or.
 Acompté, fr. 985.—
 A terme, fr. 986.—
 No. 519. Montre or.
 Acompté, fr. 990.—
 A terme, fr. 991.—
 No. 520. Montre or.
 Acompté, fr. 995.—
 A terme, fr. 996.—
 No. 521. Montre or.
 Acompté, fr. 1000.—
 A terme, fr. 1001.—
 No. 522. Montre or.
 Acompté, fr. 1005.—
 A terme, fr. 1006.—
 No. 523. Montre or.
 Acompté, fr. 1010.—
 A terme, fr. 1011.—
 No. 524. Montre or.
 Acompté, fr. 1015.—
 A terme, fr. 1016.—
 No. 525. Montre or.
 Acompté, fr. 1020.—
 A terme, fr. 1021.—
 No. 526. Montre or.
 Acompté, fr. 1025.—
 A terme, fr. 1026.—
 No. 527. Montre or.
 Acompté, fr. 1030.—
 A terme, fr. 1031.—
 No. 528. Montre or.
 Acompté, fr. 1035.—
 A terme, fr. 1036.—
 No. 529. Montre or.
 Acompté, fr. 1040.—
 A terme, fr. 1041.—
 No. 530. Montre or.
 Acompté, fr. 1045.—
 A terme, fr. 1046.—
 No. 531. Montre or.
 Acompté, fr. 1050.—
 A terme, fr. 1051.—
 No. 532. Montre or.
 Acompté, fr. 1055.—
 A terme, fr. 1056.—
 No. 533. Montre or.
 Acompté, fr. 1060.—
 A terme, fr. 1061.—
 No. 534. Montre or.
 Acompté, fr. 1065.—
 A terme, fr. 1066.—
 No. 535. Montre or.
 Acompté, fr. 1070.—
 A terme, fr. 1071.—
 No. 536. Montre or.
 Acompté, fr. 1075.—
 A terme, fr. 1076.—
 No. 537. Montre or.
 Acompté, fr. 1080.—
 A terme, fr. 1081.—
 No. 538. Montre or.
 Acompté, fr. 1085.—
 A terme, fr. 1086.—
 No. 539. Montre or.
 Acompté, fr. 1090.—
 A terme, fr. 1091.—
 No. 540. Montre or.
 Acompté, fr. 1095.—
 A terme, fr. 1096.—
 No. 541. Montre or.
 Acompté, fr. 1100.—
 A terme, fr. 1101.—
 No. 542. Montre or.
 Acompté, fr. 1105.—
 A terme, fr. 1106.—
 No. 543. Montre or.
 Acompté, fr. 1110.—
 A terme, fr. 1111.—
 No. 544. Montre or.
 Acompté, fr. 1115.—
 A terme, fr. 1116.—
 No. 545. Montre or.
 Acompté, fr. 1120.—
 A terme, fr. 11